



L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 17 juin 2011 a approuvé les Comptes sociaux, ainsi que les Comptes consolidés de l'exercice 2010.

L'ensemble des Résolutions proposées par le Conseil d'Administration a été adopté.

Le Groupe constate en 2010 un bénéfice net consolidé de 8,9 M€ contre une perte de 1,7 M€ en 2009.

La Société-Mère Gévelot dégage un bénéfice net de 1,8 M€ contre 2,5 M€ en 2009.

Il a été décidé la mise en paiement d'un dividende fixé à 1,80 € par action à compter du 1er juillet 2011, identique à celui de l'an passé.

Après un premier semestre 2011 meilleur que l'an passé, particulièrement pour les Secteurs liés à l'Automobile, les perspectives du Groupe en termes d'activité et de rentabilité pour l'ensemble de l'année 2011 sont globalement en légère amélioration sur 2010.

La prudence s'impose néanmoins du fait de prévisions de ralentissement de la croissance économique mondiale et des incertitudes propres à nos principaux marchés dans des contextes géopolitiques incertains.

Communiqué et informations complémentaires disponibles sur notre site Internet www.gevelot-sa.fr